



Conditions Générales -Visites à domicile-

Hôtel Le Chat Perché
Fleur Hubert El
5, rue Bersot,
17700 Surgères
hotelchatperche@gmail.com
ACACED n° 2023/845e-b93f
Siret 79974136800028

Merci de lire attentivement ce document.

Ce document liste les engagements mutuels pris entre VOUS, propriétaire de l'animal confié, et la PETSITTER, afin que la prestation se fasse dans les meilleures conditions possibles.



1. CONDITIONS PRÉALABLES AUX VISITES À DOMICILE

- Votre chat est identifié par puce électronique ou tatouage.
- Votre chat ne montre pas de signes d'agressivité envers les inconnus.
- Votre chat n'est pas porteur d'une zoonose type teigne, gale...
- Il est déparasité interne et externe de façon régulière et avant votre départ.
- Votre logement est sain.

ATTENTION, la Petsitter se réserve le droit d'annuler la prestation s'il est constaté, pendant sa prestation, qu'une des conditions n'est pas respectée. Les arrhes versées ne seront pas remboursées.



2. PRÉ - VISITE

- Une pré-visite est convenue afin de faire connaissance, définir vos besoins et votre organisation, ainsi que pour me remettre vos clés.
- La pré-visite est gratuite, seuls les frais de transports sont facturés.
- Si la remise des clés, à votre retour, nécessite une visite supplémentaire, elle sera facturée. Il est possible de s'arranger autrement, c'est à convenir lors de la pré-visite.



3. SERVICES PROPOSÉS

- Réapprovisionnement nourriture et eau.
- Possibilité d'administrer un traitement vétérinaire (avec ordonnance), sous réserve que votre chat l'accepte.

Attention, ce n'est pas parce que votre chat se laisse faire avec vous qu'il aura le même comportement avec la Petsitter. Si l'administration est difficile et que le traitement est vital, mieux vaut trouver une autre solution. Dans la mesure du possible les manipulations contraignantes envers votre chat seront évitées pour le bon déroulement de la prestation.

- Vidange des bacs à litière.
- Aération de votre logement, courrier, etc.
- Il est possible d'emmener votre chat à son rendez-vous chez le vétérinaire (prestation facturée voir grille tarifaire paragraphe 9)..

4. SANTÉ



- Des soins comme le nettoyage des yeux ou le brossage, peuvent être prodigués, sous réserve que votre chat se laisse manipuler. Pensez à laisser le matériel en évidence. Cette prestation est facturée (voir grille tarifaire paragraphe 9).
- **Si votre chat suit un traitement**, celui-ci peut lui être administré, à la condition **obligatoire** de fournir **une ordonnance du vétérinaire si le traitement le nécessite, ainsi que la notice du médicament**. Vous signerez une décharge autorisant la Petsitter à administrer ce traitement. Prestation sous réserve que votre chat se laisse manipuler. Cette prestation est facturée (voir grille tarifaire paragraphe 9).
- La Petsitter ne peut pas être tenue responsable des éventuels effets secondaires ou indésirables liés à l'administration du traitement, ou de la maladie.
- Pensez à fournir le traitement en quantité suffisante.
- Une surveillance sanitaire est effectuée quotidiennement pendant la durée de votre absence, concernant son état général, selles, poils, blessure, état psychologique, état des yeux, des oreilles et de la bouche, sous réserve que votre chat soit manipulable.
- **En cas de problème bénin**, les mesures nécessaires seront prises selon le symptôme et en accord avec vous.
- **En cas de problème grave** tel que blessure profonde, morsure, œil rouge, gencive gonflée ou rouge, bave abondante, abattement, vomissements répétitifs, urine colorée, éternuements répétés et écoulement yeux et truffe, selles liquides avec déshydratation, parasites autres que puces, oreilles ou yeux d'aspect sale régulièrement même après nettoyage simple, votre chat sera conduit chez votre vétérinaire, le vétérinaire référent de la Petsitter (Clinique du Val de Gères), ou un autre selon leur disponibilité. Attention dans ce cas vous serez amenés à rentrer chez vous si la situation l'impose.
- Si vous êtes joignable, vous serez immédiatement informé et vous serez décisionnaire sur les mesures à prendre. Si vous êtes injoignables, la Petsitter prendra les décisions en fonction de l'avis du vétérinaire consulté.
Si la seule alternative aux souffrances de votre chat est l'euthanasie, vous autorisez le vétérinaire consulté à la pratiquer.
- Un compte rendu sera transmis à votre vétérinaire habituel, s'il n'est pas consulté.
- Le montant de la facture vétérinaire sera reporté en complément du tarif de la prestation ou directement réglée par vos soins auprès du vétérinaire.
- **Des frais de transport et de service d'urgence seront facturés** (voir grille tarifs paragraphe 9).
- La Petsitter ne pourra être tenue pour responsable et sera dégagée de toutes responsabilités en cas d'accident ou d'incident de nature imprévisible (arrêt cardiaque, problèmes liés à la vieillesse, maladie, épidémie, blessure, perte de poids etc..)
- Si un décès survient, la Petsitter ne pourra pas être tenue responsable de celui-ci sans preuve directe et concluante de sa responsabilité et/ou de sa négligence. Une autopsie pourra être effectuée au frais du propriétaire, en cas de doute.
- Coordonnées vétérinaire référent :
Clinique du Dr. SPRONCK
6 rue Aimé Césaire 17700 Surgères
05.46.07.01.51.

6. ENGAGEMENTS DE LA PETSITTER

- La Petsitter s'assure du bien-être de votre chat pendant la durée de votre absence sur le plan physiologique, psychologique, à chaque visite. La Petsitter s'adapte à son caractère, ses besoins et respecte son intégrité.
- Des nouvelles via des photos ou vidéos sont envoyées à chaque visite.
- En cas d'urgence vétérinaire, votre chat est emmené chez son vétérinaire habituel, chez le vétérinaire référent de la Petsitter ou chez le vétérinaire de garde.
- La confidentialité de l'accès à votre domicile est protégée.
- La propreté de votre logement et la santé de votre chat sont respectées (surchaussures, gel hydroalcoolique).
- Une visite dure 20 minutes, et peut légèrement varier selon l'affluence d'activité ou en cas d'urgence de la Petsitter.

6. VOS ENGAGEMENTS

- Fournir nourriture et litière en quantité suffisante.
- Laisser le carnet de santé à disposition, et les coordonnées de votre vétérinaire habituel.
- Vous assurer de laisser un double de clé fonctionnel.
- Prévenir de toute information de santé, ou toute information utile sur votre chat ou votre logement.
- Vous autorisez la Petsitter à utiliser les photos où votre chat apparaît, dans le cadre de ses supports de communication (réseaux sociaux, brochures, site web...). La Petsitter s'engage à protéger l'intimité de votre logement dans ce cadre spécifique.



7. RÉSERVATION

- Le devis une fois présenté est valable 7 jours hors vacances scolaires et 48h en période de vacances scolaire.
- Afin de valider le devis, des arrhes de 30 % de la totalité du solde vous seront demandées. La réservation ne sera effective que lorsque cette somme sera encaissée.
- La validation du devis, avec signature, ou par confirmation par mail, implique l'acceptation de ces conditions générales.



8. ANNULATION ET RÉTRACTATION

- En cas d'annulation de votre part moins de 10 jours calendaires avant la date de début de la prestation, les arrhes versées lors de la réservation ne seront pas remboursables, sauf en cas de force majeure (décès ou mutation), et sauf si vous utilisez votre droit de rétractation dans le délai et les conditions requises.
- ATTENTION ! La Petsitter se réserve le droit d'annuler la prestation s'il est constaté, lors de la première visite, qu'une des conditions d'admission n'est pas remplie. Les arrhes versées ne seront pas remboursées.

8. ANNULATION ET RÉTRACTATION - SUITE

- En cas de validation du devis **par mail**, vous avez le droit à un **délai de rétractation** de 14 jours à partir du jour de cette même validation. Si vous en faites la demande, les arrhes vous seront remboursées dans les 14 jours suivants.
- Vous n'avez droit à aucun délai de rétractation dans les cas où :
 - les visites de votre chat ont déjà commencées.
 - vous avez signé le devis par un autre moyen que par mail.

9. FACTURATION



TARIFS DES VISITES :

PRIX NET PAR JOUR (TVA NON APPLICABLE SELON ART. 293B DU CGI)

Nombre de visite par jour	Visite classique (20 mn)	Visite confort (30 minutes)	Visite sérénité (45 minutes)	Visite premium (1 h)
1	15 €	20 €	28 €	35 €
2	26 €	36 €	Sur devis	Sur devis

En cas de passage deux fois par jour, une réduction de 2€ par visite est appliquée.

Dimanche : majoration 15 €

Jours fériés : majoration 100%

- Famille nombreuse : majoration de 2 € / chat / visite à partir de 4 chats
- Administration traitement (hors injection) : 4 €
- Frais kilométriques : 0,60 € / km (selon barème des impôts)
- Rdv vétérinaire prévu : 20 € + frais kilométriques
Urgence vétérinaire : des frais de transports seront facturés à hauteur de 0,60 € / km + frais de service de 20 € par consultation.
- Le solde sera à régler à la fin de la prestation par virement, chèque ou espèce.
- En cas de retour anticipé de votre part, le montant de la totalité de la prestation réservée sera dû.
- En cas de prolongation de votre absence, vous devez me prévenir suffisamment à l'avance afin de vous assurer de la disponibilité de la Petsitter.

10. LITIGES



- En cas de litige, vous pouvez faire appel à un médiateur afin de résoudre le litige à l'amiable.
- La Petsitter est adhérente à MEDIAVET
 - N° de convention : MEDIAVET-D-25-5421
 - Site internet : <https://mediavet.net>
- Vous devez prévenir la Petsitter que vous souhaitez entamer une telle procédure, car la première démarche de demande de médiation doit être faite par celle-ci. La résolution de litige à l'amiable est entièrement gratuite pour vous.



Conditions Générales de vente Prestation de Service de Comportementaliste Félin

Hôtel Le Chat Perché
Fleur Hubert El
5, rue Bersot,
17700 Surgères
hotelchatperche@gmail.com
ACACED n° 2023/845e-b93f
Siret 79974136800028

Merci de lire attentivement ce document.

Ce document liste les engagements mutuels pris entre vous, et l'Hôtel le Chat Perché - comportementaliste félin, afin que la prestation se fasse dans les meilleures conditions possibles.

1. Préambule



- Le présent contrat a pour objectif de déterminer les droits et obligations de Hôtel le chat perché, représenté par Fleur Hubert, comportementaliste félin, que l'on appellera la Consultante et de la personne physique ou morale bénéficiant des services que l'on appellera le Client.
- La validation du contrat, avec signature, ou par confirmation du Client par mail, implique l'acceptation de ces conditions générales.
- Les CGV sont mises à disposition du Client sur le site web de l'entreprise : www.hotelchatperche.fr et sont également envoyées par mail avec le contrat.

2. Domaine d'intervention et nature des prestations

- Hôtel le chat perché est une entreprise régie par le statut d'auto-entreprise et sous le régime de la micro-entreprise non soumis à la TVA (article 293 B du CGI) et qui effectue les prestations de services suivants : consultations comportementales à domicile, consultation préventives en vue d'un changement de vie, consultation de conseil et prévention.
- Consultation comportementale à domicile
La Consultante se déplace au domicile du Client pour effectuer une consultation comportementale, d'une durée moyenne de 2h, afin d'analyser la situation et proposer des solutions de résolutions. Le tarif comprend un entretien à domicile, un compte rendu détaillé écrit de la consultation et les préconisations, et un suivi d'un mois à compter de l'entretien à domicile.
- Consultation préventive ou de conseil sur un thème demandé par le Client
La Consultante se déplace au domicile du Client pour effectuer une consultation comportementale, d'une durée moyenne de 2h, afin de conseiller le Client sur un évènement à venir (adoption, naissance, déménagement, etc.), sans problématique déjà existante, ou une thématique définie au préalable.
- Deux types de suivis sont proposés :
Suivi d'un mois à partir de la date de la première consultation, par whatsapp ou par mail, en illimité OU suivi à + 1 mois à partir de la date de la première consultation, sous forme de consultation de suivi, au domicile du Client, ou par téléphone, selon les besoins et la pertinence en fonction de la situation.

- Un bilan est programmé à +2 mois de la première consultation, si aucune consultation de suivi supplémentaire n'a été programmée. L'objectif est de faire le point sur la situation, reprogrammer une consultation de suivi supplémentaire si nécessaire, ou clôturer la prestation entre la Consultante et le Client.
- Avant toute consultation comportementale, toute cause de santé doit avoir été éliminée chez le(s) chat(s) du Client. Une consultation chez le vétérinaire aura été faite au préalable, auquel cas la consultation comportementale ne pourra avoir lieu. Pour les consultations préventives ou de conseil sans problématique préexistante, cela ne sera pas nécessaire.

9. FACTURATION

TARIFS DES CONSULTATIONS :

Consultation préventive <i>Entretien à domicile ou visio 1h30 + Compte rendu personnalisé + suivi 1 mois</i>	Consultation sur difficulté existante <i>Entretien à domicile ou visio 1h30 + Compte rendu personnalisé + suivi 1 mois</i>	Consultation pré-adoption spécial association <i>Entretien à domicile ou visio 1h30 + Compte rendu personnalisé + suivi 1 mois</i>
Forfait 90 €	Forfait 130 €	Forfait 65 €

- Si l'entretien à lieu à + de 20 km de Surgères : 0,60 € / KM (selon barème des impôts)
- Le solde sera à régler au plus tard le jour de la prestation par virement, chèque ou espèce.
- La signature du contrat implique l'acceptation de ces conditions générales.



10. LITIGES

- En cas de litige, vous pouvez faire appel à un médiateur afin de résoudre le litige à l'amiable.
- La Petsitter est adhérente à MEDIAVET
 - N° de convention : MEDIAVET-D-25-5421
 - Site internet : <https://mediavet.net>

Vous devez prévenir la Petsitter que vous souhaitez entamer une telle procédure, car la première démarche de demande de médiation doit être faite par celle ci. La résolution de litige à l'amiable est entièrement gratuite pour vous.